

## 🟡 CDD, intérim : comment sécuriser ses pratiques ?

Identifier les risques et responsabilités encourues

Code  
**510023**

Durée  
**2 jours / 14 heures**

Tarif Inter\*  
**1 679 € HT**

*\*Repas inclus (en présentiel)*

### **PUBLIC**

DRH - RRH - Assistant(e) RH - Juriste en droit social

### **PRÉ-REQUIS**

Aucun prérequis nécessaire

### **NIVEAU D'EXPERTISE**

Fondamentaux

### **LES POINTS FORTS**

Cette formation est éligible au financement via le CPF dans le cadre du bloc 5 du titre Manager du développement des ressources humaines (RNCP 35604)

Travaux sur les modèles de contrats apportés par les participants

Nombreuses mises en situation et exemples concrets

Formation qui intègre les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### **SATISFACTION ET EVALUATION**

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

▶ A chaud, dès la fin de la

## **Objectifs pédagogiques**

- Choisir le type de contrat adapté
- Détailler les principes relatifs à la rédaction des contrats
- Identifier les règles permettant de prévenir la mise en jeu des responsabilités civile et pénale

## **Programme de la formation**

### **Engagement**

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

## **Choisir le type de contrat adapté**

Identifier les cas de recours aux CDD et à l'intérim

- Justifier le motif de recours : remplacement, accroissement d'activité, emploi à caractère saisonnier ou d'usage
- Contrats particuliers : contrat à objet défini, contrat de chantier, CDI intérimaire...
- Cas de recours prohibés
- Rôle renforcé du CSE
- Analyse comparative des avantages, inconvénients et coûts pour l'entreprise
- Quiz interactif : quand recourir aux CDD ou à l'intérim ?

Décrire les spécificités du statut du salarié

- Droits individuels des salariés intérimaires et en CDD : quid du principe d'égalité de traitement ?
- Droits collectifs
- Quelles sont les obligations de l'employeur en matière de sécurité ?
- Identifier les spécificités des accidents du travail du CDD et de l'intérimaire
- Quiz interactif : distinguer les types de contrats

## **Détailler les principes relatifs à la rédaction des contrats**

formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## Rédiger les contrats

- Délais en matière de rédaction et signature du contrat
- Définition précise du motif du recours
- Autres clauses obligatoires : terme du contrat, description du poste, période d'essai, rémunération, avantages...
- Quelles clauses pour le remplacement partiel ?
- Cas pratique : étudier et rédiger des clauses obligatoires et facultatives

## Gérer la durée, les renouvellements et les successions de contrats

- Déterminer le terme du contrat : contrat de date à date ou sans terme précis
- Fixer la durée du contrat, gérer et formaliser les renouvellements
- Respecter les durées minimales
- Gérer efficacement les successions de contrats : règles de décompte, limites et risques de requalification
- Identifier les dérogations introduites par accord collectif de branche
- Quels sont les risques de requalification ?
- Exercice d'application : calculer le délai de carence à partir d'exemples concrets exposés par le formateur

## Identifier les règles permettant de prévenir la mise en jeu des responsabilités civile et pénale

### Gérer la fin du contrat et la fin de mission

- Cas de rupture anticipée
- Arrivée à terme du contrat : détermination du terme du contrat, calcul des droits du salarié
- Embauche du salarié en CDI : établissement d'un avenant, décompte de l'ancienneté...
- Partage d'expériences : échanges en sous-groupes sur la gestion efficace de la fin du contrat et les écueils à éviter, synthèse par le formateur

### Identifier les risques et responsabilités encourus par l'employeur

- Quelles sont les prérogatives du CSE et de l'inspection du travail ?
- Sanctions civiles et pénales
- La procédure de requalification en CDI : anticiper le risque, comment y faire face, mettre en cause la responsabilité de l'entreprise de travail temporaire
- Conséquences pécuniaires d'une requalification du contrat
- Obligations de l'employeur en matière de sécurité
- Cas spécifique des accidents du travail
- Étude de cas : déterminer le coût d'une requalification des contrats temporaires en CDI

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

... —

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



## Prochaines sessions

...

### PARIS

- 29-30 Sep. 2026
- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

### A DISTANCE

- 29-30 Sep. 2026
- 30 Nov. & 1 Déc. 2026

